

École élémentaire du Manival

Compte rendu du conseil d'école

du mardi 5 novembre 2024

Début du conseil à 19h

Présents :

Les enseignants : Mme Henriot, Mme Rousset, Mme De Bortoli, Mme Wierre, Mme Fillet-Coche, Mme Niebergall, Mme Tanous.

Les représentants des parents : Mme Brahimi, Mme Pison, Mme Brotel, Mme Le Gouar, Mme Rousselet, M Urvoy, M Hequet.

Représentants Mairie : Mme Flamand, maire ; M Charpentier, adjoint chargé des affaires scolaires.

Excusés : Mme Morel, Inspectrice de l'Éducation Nationale ; Mmes Fourel, Verdoja et Bonhomme enseignantes ; les membres du RASED.

Secrétaire de séance : Mme Fillet-Coche

Secrétaire adjointe : Mme Pison se charge de la relecture du CR pour les parents d'élèves.

Gardien du temps : Mme Tanous

Le conseil d'école

Résultat des élections :

Le taux de participation est de 66,10% (292 inscrits, 193 votants, 7 bulletins blancs ou nuls). Ce taux inférieur à celui de l'année précédente (72,99%). Les 7 sièges ont été pourvus et 7 suppléants ont également été élus. A noter que la liste de candidatures a été donnée au dernier moment ce qui peut entraîner des erreurs qui ne seront pas toujours contournées.

Règlement intérieur du conseil d'école :

Le vote se fait à mains levées.

Le règlement intérieur du conseil d'école en annexe est adopté à l'unanimité par les membres du conseil.

Le fonctionnement de l'école

Répartition des élèves par classe et par niveau :

CP	CP/CE1	CE1/CE2A	CE1/CE2B	CE2/CM1	CM1/CM2A	CM1/CM2B
24	23 (16+7)	24 (14+10)	24 (14 +10)	26 (12+14)	27 (11+16)	27 (11+16)

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
40	35	32	36	32

Total élèves : 175

L'effectif moyen est donc de 25 élèves par classe, et en augmentation par rapport à celui de l'an dernier (23,3).

Règlement intérieur de l'école et Charte de la Laïcité :

Le règlement a été modifié pour tenir compte du portail maintenant utilisé lors des entrées et sorties d'école. Le règlement ainsi modifié est soumis au vote et adopté à l'unanimité. L'École publique s'appuie sur la Charte de la Laïcité et la fait vivre. La Charte de la Laïcité explicite les sens et enjeux de la Laïcité à l'école, dans son rapport avec les autres valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité exprimées par la devise de la République française. De par leur posture et devoir d'exemplarité, les enseignantes s'attachent à transmettre ces valeurs à leurs élèves. C'est également un point du programme d'histoire des CM2.

Budget 2024/2025

Budget municipal 2024 :

Fournitures scolaires	Tiers-temps pédagogique (Culturel et sportif)	Crédit transports scolaires	Cours de natation 3 maîtres-nageurs
10 595,00 €	6 368,00 €	7 260,00 €	2 132,00 €

Coopérative scolaire :

Bilan OCCE de l'année 2023/2024 :

Dépenses : 15 621,78 euros

Recettes : 22 138,59 euros

Excédent de 6 516,87 euros. (au 31 août)

Un chèque de 700 euros correspondant à la location de la salle Bergès a été débité en septembre (ce qui diminue l'excédent).

Le compte postal qui permettait la gestion de la coopérative scolaire a été clos après le transfert de l'argent disponible sur un compte Swan. Dès lors, les transactions ne se feront plus que par virement ou par carte bancaire.

Il y a actuellement 30 968, 50 € sur le compte.

53% des familles ont participé à l'appel à dons sur Assoconnect pour un montant de 1 230 euros.

L'APE devrait faire un virement de 4 983,57€.

Primarisation :

Mme Rousset partira à la retraite le 1er mars 2025. Au retour des vacances d'hiver, Mme Vermeulen assurera l'intérim de direction. Mme Verdoja continuera à assurer la décharge de direction, mais uniquement en maternelle (les lundis, mardis et un vendredi sur trois). La classe de CM1CM2B sera prise en charge à temps complet par Mme Desfoix, enseignante rattachée à l'école et déjà intervenue dans la classe.

Compte tenu de cette évolution et des effectifs en augmentation (possible ouverture de classe avec peut-être une classe de Grande Section/CP) une primarisation (fusion de l'école élémentaire et de l'école maternelle) est envisagée. La constitution de cette école primaire permettrait également un meilleur pilotage pédagogique avec un lien continu entre Grande Section et CP et une meilleure connaissance de l'ensemble du terrain par la directrice. Une ouverture de classe à la rentrée permettrait à la directrice d'être complètement déchargée de classe pour s'occuper à plein temps de nombreux dossiers.

La mairie suit l'avis des enseignantes pour aller vers cette primarisation. Un courrier a été envoyé en ce sens auprès des services de l'Éducation Nationale. L'école rénovée sera adaptée pour accueillir une nouvelle classe tout en conservant une salle dédiée à l'art plastique. Si les travaux ne sont pas finis à temps, la salle des deux colonnes pourra être utilisée provisoirement comme salle de classe.

Travaux :

Une réunion de chantier a lieu chaque mercredi.

Le calendrier des travaux est pour l'instant respecté. L'incertitude sur un éventuel retard de chantier concerne la livraison de matériaux même si les commandes ont été faites en amont.

La mairie propose d'organiser des visites du chantier pour les enfants et les enseignantes lorsque les conditions le permettront (sécurité assurée et représentation des différents corps de métier optimale).

Le maximum est fait pour limiter les nuisances sonores. Des dalles acoustiques, proposées gratuitement par un parent d'élève, vont être fixées aux plafonds des « Algeco ». La mairie financera la pose de ces éléments.

Les membres du conseil s'interrogent sur la sécurité aux abords de l'école : le cheminement pour gagner l'école depuis le parking est dangereux dans la mesure où les enfants glissent parfois du trottoir sur la route. Les représentants de parents enverront un message à l'ensemble des parents pour pousser chacun à la plus grande prudence.

Le projet d'école :

Projets de cycles

EPS

- Courseton solidaire au profit de l'UNICEF. (toutes les classes + grandes sections de maternelle) très belle course des enfants. Bravo aux athlètes et merci aux parents venus nombreux pour encourager et aider. Les dons ont permis de récolter 859 euros pour les droits des enfants.
- Escrime (CE2/CM1, CM1, CM2). Cycle de 6 séances avec un intervenant (Sébastien Vacca) financé par la coopérative scolaire.
- Natation (CP, CE1 et CM2). Location du bassin, rémunération des maîtres-nageurs et transport pris en charge par la mairie. 10 séances réparties sur 5 semaines du 28 janvier au 14 mars 2025 les mardis et vendredis.
- Sports méconnus (CP, CP/CE1, CE1CE2A et CE1CE2B). Cycle de 5 séances avec une intervenante (Betty Pelloux Prayer). Financé par la coopérative scolaire.
- Renforcement musculaire (CM1/CM2B). Cycle de 5 séances avec une intervenante (Betty Pelloux Prayer). Financé par la coopérative scolaire.
- Course d'orientation :

CE2/CM1, CM1/CM2A et B : 4 journées à Saint Maximin en avril avec intervenants Belledonne en marche. Financé par la coopérative scolaire.

CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B : 1 journée à Saint Maximin début juin. Financé par la coopérative scolaire.

Parallèlement, l'APE organisera une course d'orientation sur la commune en mai.

D'autre part, en collaboration avec l'ASPTT Grenoble-Grésivaudan, les 5 communes de Bernin, Biviers, Montbonnot, Saint-Ismier et Saint-Nazaire-les-Eymes organisent une Course « Des petits pas solidaires » Cette matinée proposera également des ateliers autour du handicap et avec la participation d'handicapés. Cette manifestation se déroulera sur le stade de Montbonnot Saint Martin le dimanche 17 novembre matin de 10heures à 12 heures. (Accueil à partir de 9h30).

Sciences

- Projet bois (CM1/CM2 A et B) : Une journée à la Bâtie et au musée Bergès en septembre. Une journée à Pinsot en juin. Deux demi-journées en classe avec intervenant Belledonne en marche et musée de Pinsot sur la gestion forestière. Financé par le Grésivaudan.
- Espaces Naturels Sensibles (CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B). Sortie journée au Col du Coq en octobre, sortie journée au marais de Montfort en avril, sortie demi-journée au Parc des Ecoutoux en mai. Financé par le département.
- 2 journées à Saint Maximin fin juin (CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B). Financé par la coopérative scolaire.

Projets culturels

- Bibliothèque : lien avec le projet de l'année sur les droits de l'enfant.
- École et cinéma (toutes les classes). Financé par la coopérative scolaire.
- Spectacle à l'espace Paul Jargot en novembre (CE2/CM1 et CM1/CM2 A et B). Financé par la coopérative scolaire.
- Projet musical (toutes les classes). Financé par la coopérative scolaire. Représentations les 14 et 15 avril.
- Musée de Grenoble (CP, CP/CE1, CE1/CE2 A et B).
- Projet patrimoine sur l'évolution des paysages du Grésivaudan (CM1/CM2B) financé par le Grésivaudan dans le cadre d'un PLEAC (Plan d'Éducation Artistique et Culturel).

Pour pratiquement toutes ces sorties, les frais liés au transport, qui représentent près du tiers du prix de la sortie, sont pris en charge par la mairie.

Dispositifs d'aide pour les élèves à besoins éducatifs particuliers

Organisation du RASED : Mme Laurence Miolini-Delpont, psychologue scolaire, et M. Patrick Diaz, maître E, peuvent être sollicités pour mieux prendre en charge les élèves à besoins particuliers.

7 élèves bénéficient d'une ESS (Équipe de Suivi de Scolarité). 6 d'entre eux sont accompagnés par une AESH (Accompagnante d'Élève en Situation de Handicap). Nous sommes actuellement en déficit de 24 h d'accompagnement individuel suite au départ de Chloé Vannier. L'enseignante référente, Mme Dossou-Beaumont, est l'interlocutrice des familles et des enseignants. Trois SESSAD (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile) interviennent à l'école pour quatre de ces enfants. Des salles proposées par la mairie permettent la prise en charge du SESSAD sur de nombreux créneaux (14 heures d'occupation).

L'aide pédagogique complémentaire (APC) a lieu dans l'école sur des créneaux de 45 minutes. Cette aide ciblée se déroule de 16h30 à 17h15 les lundis, mardis ou jeudis.

CME (Conseil Municipal d'Enfants):

On note depuis deux ans une diminution du taux de participation des enfants aux élections.

Peut-être faudra-t-il envisager des élections en semaine.

Le conseil municipal est installé avec un bon retour des nouveaux élus. Les projets sont en cours de sélection. Un premier projet de concours de dessin se profile.

La directrice remercie les élus pour leur investissement et leur volonté de faire vivre ce CME depuis de nombreuses années.

Sécurité

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

Un PPMS provisoire pour l'école temporaire est en cours de rédaction par les services compétents en lien avec la directrice et l'élú chargé des affaires scolaires.

Un exercice alerte intrusion a été réalisé lundi 14 octobre conjointement au pôle enfance et à la maternelle. L'alerte fonctionne bien. La fin d'alerte ne peut être donnée que par un représentant des forces de l'ordre. A l'avenir, en cas d'exercice, la fin d'alerte sera donnée par SMS sur les téléphones des enseignantes en utilisant le protocole de fin d'alerte en cas de risques majeurs d'ordre naturels ou industriels.

Exercice incendie : un exercice a été mené en septembre, l'évacuation s'est déroulée en bon ordre.

Climat scolaire :

Directives du ministère de l'Éducation Nationale pour la passation d'un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement la semaine du 7 au 15 novembre en CE2, CM1 et CM2. Le questionnaire est anonyme. Une information écrite sera communiquée à l'ensemble des parents sur ce qui peut être tiré collectivement de l'exploitation des réponses des élèves à l'échelle de l'école.

Les parents d'élèves ont été informés par mail de la tenue d'une conférence "**Tous ensemble contre le harcèlement à l'école**", à destination des enseignants et des parents d'élèves, organisée par La cellule PHARe de circonscription le jeudi 7 novembre 2024 à 18h30 à l'Agora de Saint Ismier.

Prochain conseil d'école de l'école élémentaire : lundi 17 mars à l'école maternelle.

La séance est levée à 20h50.

secrétaire de séance,
Mme Fillet-Coche

secrétaire adjointe,
Mme Pison

directrice,
Mme Rousset